

## Opportunité d'une Equipe Emploi Insertion (EEI) sur le quartier de la Goutte d'Or ?

### Questions :

- Le Conseil d'Administration du 17 Septembre dernier s'est interrogé : premièrement, sur le bien fondé de l'implantation d'une EEI sur le quartier et deuxièmement sur son éventuel hébergement au sein de la SSB
- Les positions des membres du CA sont contrastées. Il y a ceux qui s'inquiètent de l'arrivée d'une « énième » instance d'insertion sur le quartier, d'un nouveau « guichet » et, par voie de conséquence d'une désimplification des structures publiques (ANPE, Mission locale). D'autres, par contre, y voient davantage « l'outil » manquant et complémentaire aux actions d'insertion aujourd'hui développées par l'ensemble des acteurs.
- Rappelons que l'objectif d'une EEI est de parvenir à toucher les publics les plus marginalisés pour les (r)amener progressivement, à travers un travail d'accompagnement soutenu, vers les structures institutionnelles compétentes. Ce travail, bien entendu, ne peut s'effectuer que dans une démarche partenariale étroite.

### Recensement des besoins :

Une synthèse des besoins et d'opinions relative à une EEI a été réalisée afin d'alimenter la réflexion du CA pour qu'une décision de principe soit prise sur cette question. Cette synthèse se fonde sur deux sources : d'une part, les réunions animés par l'équipe développement local du groupe de travail « emploi-développement économique et formation », réunissant les acteurs locaux et institutionnels (associations, entreprises d'insertion, association intermédiaire, ANPE, Mission Locale, DDTE, DDAEE, Préfecture...) et d'autre part les rencontres avec le Directeur de l'ANPE, Mr BLANCHON, le Directeur et Directeur Adjoint de la Mission Locale, Mrs FERKIOUI et CHOTARD.

#### Extraits des comptes-rendus des réunions du groupe de travail « Emploi, Développement Economique et Formation »

- ◆ Me NEDELEC (Préfecture de Paris) : « il est très important de pouvoir ramener et accompagner les publics vers les organismes institutionnels »
- ◆ Mr BLANCHON (ANPE) : « une équipe emploi-insertion sur le quartier de la Goutte d'Or serait très bénéfique pour les habitants. Les outils proposés par l'ANPE ne sont pas tous adaptés à tous les publics... L'autonomie des publics est un préalable pour optimiser l'utilisation de l'ANPE » *(il cite en exemple le public toxicomane d'Espoir Goutte d'Or)*
- ◆ Mr CHOTARD (Mission Locale) : « il faut bien cibler le public en prenant en compte les partenariats existants ... il pourrait être nécessaire de favoriser les informations auprès des jeunes sur ce qu'ils peuvent trouver et attendre

en venant à la Mission Locale ...il est nécessaire de se rapprocher du terrain pour capter le public qui ne vient pas jusqu'à la Mission Locale, ce qui va dans le sens du dispositif emploi-insertion ... Ce dispositif prévoit - entre autres - la mise à disposition par les Missions Locales et les ANPE de personnel dans ces équipes gérées par des associations ... en l'état actuel, la Mission Locale propose d'affecter - sous réserve d'un financement complémentaire - un conseiller pour les quartiers politique de la Ville ... il s'agit d'un travail personnalisé prenant en compte les demandes des associations afin de permettre une réorientation dans de bonnes conditions de ces jeunes vers les circuits de droit commun »

- ◆ Mr GOMIS (Clair et Net) : « les salariés sont informés de l'existence de l'ANPE et de la Mission Locale, mais ils méconnaissent ou se découragent face à ces structures...il y a un besoin d'un lieu pour accueillir et orienter le public »
- ◆ Me VARAILHON (ANPE) : « l'ANPE s'est engagée pour sa part à mettre deux agents à disposition sur le dispositif « équipes emploi-insertion » - et confirme que le but de ces équipes pluri-disciplinaires est de toucher le public le plus exclu qui ne rencontre pas les institutions »

#### Éléments complémentaires fournis lors des rencontres des 11 et 12 Décembre 2001 avec l'ANPE et la Mission Locale

- ◆ L'ANPE rappelle son intérêt pour la mise en place d'une équipe emploi - insertion sur la Goutte d'Or et insiste sur le fait que tout un public lui échappe. Il faut aller chercher les plus marginalisés. L'EEI ne vient pas se rajouter comme un dispositif supplémentaire mais vient en continuité, dans le prolongement du travail mené par les services publics. Ce travail ne peut donc se faire qu'en lien étroit avec les structures qui côtoient ou touchent les publics exclus des circuits traditionnels. Il est constaté que les publics les plus marginalisés éprouvent une aversion pour les institutions. Il faut donc un « sas » informel et convivial de remobilisation des individus à partir d'un diagnostic approfondi pour les rapprocher progressivement des structures publiques : un conseiller d'insertion accueille le public avec l'aide de conseillers Mission Locale et ANPE « détachés » ; la prise de relais par ces derniers sera facilitée par le fait qu'ils n'auront pas une étiquette institutionnelle trop marquée. C'est un véritable travail de démystification et de rapprochement progressif vers l'ANPE. L'EEI - contrairement à l'ANPE - se situe dans un accompagnement global et continu adapté au rythme et aux besoins de la personne. Il est indispensable pour marquer la démarche de service public et comme le prévoient les textes, que l'ANPE soit le directeur opérationnel du dispositif en lien étroit avec la Mission Locale, mais cela ne peut s'entendre qu'à partir d'un partenariat constant et qualitatif avec les acteurs locaux concernés.

- ♦ La Mission Locale est très favorable à une EEI sous certaines conditions pour que ce dispositif soit efficace. Cela ne peut être une formule plaquée. Son application doit se faire dans le contexte du quartier ; par exemple, les EEI de la Porte Montmartre, de la Chapelle seront différentes de celle de la Goutte d'Or. Les particularismes d'une EEI à la Goutte d'Or se définiront avec les partenaires déjà identifiés (ADCLJC, Clair et Net, Ateliers de la Mode, LAGO, Lectures Gourmandes, Pôle Santé, SSB ...) sous la conduite de l'ANPE. Malgré tous les efforts pour toucher un public éloigné de la Mission Locale (accueil immédiat, délais de rendez-vous écourtés), beaucoup de jeunes ne viennent pas ; la Mission Locale a besoin d'un travail en amont et l'EEI peut être un « sas » de mobilisation mais surtout pas un « guichet ». Beaucoup de jeunes n'ont aucune visibilité de ce que peut apporter la Mission Locale et celle-ci a une image institutionnelle trop négative. La valeur ajoutée d'une EEI pour la Mission Locale est son rôle de « passerelle » souple et plus informelle. L'EEI permet un véritable travail de remobilisation à la carte, ce que l'ANPE et la Mission Locale n'ont pas les moyens de faire. A l'exemple de l'EEI Chapelle, un mi-temps de conseiller pourrait être accordé à l'EEI Goutte d'Or.

En conclusion, une EEI à la Goutte d'Or semblerait permettre - avec l'appui des associations - de renouer avec l'idée de base du service public de toucher « tous les publics ».